

PAYS DE LA LOIRE

Axe 1 : Développer ses capacités d'évolution

## 4C - Formation aux compétences clés

### Contexte

---

Face aux nombreuses mutations que connaissent les établissements de la Fonction Publique Hospitalière et afin de faciliter l'accès à la qualification et la professionnalisation des agents de la Fonction Publique Hospitalière, l'ANFH propose un nouveau dispositif d'accompagnement et de formation aux compétences clés : le dispositif « 4C » pour « des Clés pour : des Connaissances, des Compétences et une Carrière » avec pour objectif que tous les agents des établissements adhérents puissent bénéficier d'un dispositif compétences clés d'ici 2023.

### Objectifs

---

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner le développement des compétences clés dans les métiers de la Fonction publique hospitalière, et de prioriser l'accès à la formation pour les publics, qui en sont les plus éloignés.

#### Phase de positionnement :

- Evaluer l'écart entre les compétences de base acquises et celles qui sont attendues en lien avec le poste de l'agent et/ou son projet.
- Définir avec l'agent le parcours de formation adapté à ses besoins.
- Permettre au formateur d'individualiser la formation.

#### Parcours de formation :

Maîtriser les compétences-clés afin :

- D'être plus performant dans son travail.
- De mieux appréhender son rôle.
- De gagner en aisance, motivation et implication.
- D'améliorer la qualité de ses relations (avec les membres de son équipe...).
- De faciliter son évolution professionnelle.
- De s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires.

### Renseignements complémentaires

---

#### Financement

Crédits régionaux ANFH (AFR)

#### Durée :

10 ou 25 jours selon les résultats obtenus lors de la phase de positionnement.

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZWPiZG2aIQLBFyZ8G8>

**Date limite d'inscription :**

15 Novembre 2025

## **Programme**

---

***Phase de positionnement en amont et in fine***

Le bilan de positionnement comprend :

- Un entretien d'accueil.
- Des évaluations du niveau de maîtrise des compétences-clés.
- Une restitution et définition du parcours de formation individualisé.

***Parcours de formation individualisé basé sur les domaines suivants :*****Expression écrite et communication orale**

- Améliorer sa pratique du français écrit en révisant les règles de base en orthographe, grammaire, syntaxe et en apprenant à les appliquer.

**Mathématiques**

- Etre en mesure de faire des calculs simples nécessaires à la pratique professionnelle.

**Travail en équipe**

- Identifier l'intérêt de travailler en équipe.
- Comprendre les enjeux de la communication dans le travail d'équipe.
- Organiser le travail en équipe.

**Informatique**

- Apprendre à utiliser le PC, son environnement et utiliser les fonctions essentielles de Windows.
- Apprendre à utiliser une messagerie, rédiger et envoyer des messages.
- Apprendre à naviguer sur internet, faire des recherches.

**Travailler en autonomie**

- Se donner des objectifs.
- Organiser son travail, ses activités, son projet pour atteindre ses objectifs personnels.

**Gestes et postures**

- Mettre en oeuvre les procédures liées à la sécurité, à l'hygiène, les consignes environnementales, etc...

**Apprendre à apprendre**

- Identifier ses profils d'apprentissage préférentiels.
- Identifier les pistes de formation favorisant son évolution professionnelle.
- Identifier ses compétences.

**Public**

**Tout professionnel ayant besoin de développer ses compétences de base en situation de travail.**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**1- 1**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**En cours de sélection**

**Durée**

**NON CONNUE A CE JOUR**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**